

Légation de Suisse
en
Allemagne

R.P. No.24. - D/YS.

B. 11. VIII. 1936.
Berlin N. W. 40,
Fürst-Bismarck-Straße 4

le 9 juillet 1936.

Confidentielle.

Monsieur le Conseiller fédéral,

En date du 4 de ce mois, votre Division des Affaires étrangères me demandait mon avis au sujet de la situation à Dantzig telle qu'elle m'apparaissait envisagée d'ici à la suite de l'attaque dirigée par le Gauleiter Forster contre le Haut Commissaire de la Société des Nations et répandue dans la presse avec complaisance par les soins du Deutsches Nachrichtenbureau. Ce même jour encore, le président du Sénat de Dantzig, Greiser, se livra à son tour devant le Conseil de la Société des Nations, à Genève, à une attaque non moins véhémente contre le régime existant dans la Ville libre de Dantzig, manifestation intempestive qui ne pouvait manquer d'avoir un grand retentissement.

Quant à l'avis que je suis appelé à exprimer, je voudrais, d'une manière générale, me référer à l'opinion qui se retrouve, comme une trame, dans mes rapports politiques des derniers temps et à teneur de laquelle il existe un certain nombre de problèmes internationaux pour l'Allemagne que, tôt ou tard, par des moyens pacifiques ou par la force, elle se propose de résoudre selon ses vues. Parmi ces grandes questions figure Dantzig, à côté de Memel, de la Haute Silésie, du Corridor polonais, d'Eupen-Malmedy, du Schleswig, de l'Autriche, des Allemands de Tchécoslovaquie, des Baltes allemands, des colonies, de la plus grande Allemagne enfin, conception encore moins définie et de réalisation plus lointaine, mais existante et nous intéressant au premier chef.

Monsieur M o t t a , Conseiller fédéral,
Chef du Département politique,

B e r n e .

Dodis



Dans quel ordre, selon quel rythme et quelles méthodes, ces problèmes figurant au programme de politique extérieure du régime national-socialiste vont-ils être pratiquement attaqués et menés à bonnes fins allemandes, personne, je crois, ne saurait le préciser aujourd'hui. Cela me paraît, d'ailleurs, d'ordre secondaire en présence du fait certain que l'Allemagne actuelle est résolue à les aborder, l'un après l'autre, au moment où, pour chacun d'eux, les circonstances lui paraîtront propices. C'est, du reste, la pâture d'ordre extérieur d'autant plus nécessaire pour un grand peuple fortement armé que ses conditions économiques, financières surtout, vont en empirant.

Après les grands coups de la liberté reprise en matière d'armement et dans la zone démilitarisée, c'est donc le tour de Dantzig. Le régime actuel tient essentiellement à cette méthode de surprise, qu'il est en mesure de pratiquer et qu'il continuera, n'en doutons pas, à appliquer. Cela étant, le monde ferait mieux de ne pas se montrer démesurément étonné à chaque événement, mais, au contraire, de s'y préparer et de prendre les déterminations voulues en temps utile. Les lamentations tardives ne serviront à rien et leur répétition ne produira ici que l'effet d'encouragements.

Pour en revenir à la Ville libre de Dantzig, la situation créée par les derniers événements n'est cependant pas encore très claire étant donné la complication du statut de ce petit Etat. Ce que l'on peut dire c'est qu'il cherche, d'entente entière avec Berlin, à se débarrasser, peut-être par étapes, de l'immixtion de la Société des Nations. En revanche, on chercherait, jusqu'à nouvel avis, à opérer et vivre d'accord avec la Pologne, car le moment n'est pas venu de régler les comptes - peut-être même en douceur - avec elle.

La mission de la Société des Nations et de son Haut Commissaire à Dantzig sont, en somme, de deux sortes: veiller à la juste application de sa constitution, placée sous la garantie de la Société des Nations, et arbitrer les contestations s'élevant entre la Pologne et la Ville libre. Si ceux-ci décidaient de s'entendre dorénavant directement, sans le concours du Haut Commissaire ou, en dernière instance, de la Société des Nations, une des raisons de l'institution d'un Haut Commissaire disparaîtrait. Il s'agit, d'ailleurs, avant tout de questions d'ordre économique, comme ce sont les intérêts économiques de la Pologne qui ont fait inventer, en 1919, la Ville libre de Dantzig.

En revanche, l'autre mission du Haut Commissaire, celle d'assurer la correcte application de la Constitution de Dantzig, peut l'entraîner à intervenir dans des questions de politique intérieure. C'est ce que M. Lester aurait fait, certainement à bon droit, mais peut-être avec une insistance superflue, et c'est ce qui aurait mis le feu aux poudres national-socialistes. Eliminer définitivement le Haut Commissaire ou, pour le moins, remplacer l'actuel par une personnalité plus compréhensive des aspirations national-socialistes dans la Ville libre en grande majorité allemande, tel serait donc, dans la pensée aussi bien des Forster et Greiser que de Hitler, auprès duquel Greiser se trouverait en ce moment à Berchtesgaden, la première étape de la manoeuvre dantzigoise. On peut admettre, que pour ce qui concerne la mission du Haut Commissaire, la Pologne et l'Allemagne se mettront facilement d'accord. Pour le reste, la Pologne voudra sauvegarder ses droits, ce qui n'excluerait pas d'en faire l'objet de nouveaux arrangements entre Varsovie et Berlin.

Il est intéressant de constater cependant que, pour l'instant, le gouvernement polonais n'entend pas encore

- 4 -

opérer seul dans la discussion diplomatique qui vient de s'ouvrir; car c'est sur son désir formel que les représentants de la France et de la Grande-Bretagne sont intervenus, dès lundi dernier, auprès du gouvernement allemand. Celui-ci a donné des assurances tranquillissantes quant au développement ultérieur et prochain du problème de Dantzig. Mais il n'y a pas de doute qu'à Berlin on se solidarise avec les attaques brusquées de Forster et de Greiser, malgré tout ce qu'elles ont d'insolite, pour ne pas dire plus, dans la forme et dans le genre. On se montre si bien renseigné à la Wilhelmstrasse qu'officiellement on y reconnaît le pied de nez de Greiser à l'adresse des journalistes, mais conteste qu'il l'ait complété en tirant la langue!

Dans quelques milieux diplomatiques d'ici, on critique l'attitude passive de Mr. Eden, en sa qualité de président du Conseil de la Société des Nations, tant vis-à-vis de Greiser, vu la virulence et l'insolence de son langage, que vis-à-vis de journalistes qui, une fois de plus, se sont livrés à des manifestations inconvenantes. On trouve que cette séance du Conseil de samedi soir n'a été rien moins qu'un modèle de dignité.

J'apprends aussi que l'attitude prise par Greiser à Genève a dû être une surprise pour M. Lester lui-même. Car à son passage à Berlin encore, deux jours auparavant, il a déclaré savoir que les chefs nazis Forster et Greiser n'étaient point d'accord entre eux.

Il va de soi que je vais suivre les développements de la nouvelle affaire de Dantzig et vous tenir au courant de mes informations et impressions.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma très haute considération.

